



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 7 juin 2010, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, et MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents jusqu'à 19h54.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

207/07-06-10

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant les items suivants :

D.4 Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Installation d'un plafond

H.1 Prolongation du service de Transport collectif

J.2 Projet de rénovation dans le PIIA du secteur L'Annonciation

à l'ajournement de la présente séance.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 10 mai 2010
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 17 mai 2010

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2010
2. Travaux relatifs à la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique : Libération de retenue
3. Dépôt de l'analyse des comptes à recevoir au 31 mai 2010

C Gestion administrative

1. Embauche de personnel

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres numéro 2010-08 sur invitation pour la fourniture de services professionnels d'urbanistes-conseils pour la conception d'un diagnostic urbanistique, d'un plan d'urbanisme et de règlements obligatoires et discrétionnaires d'urbanisme : Octroi de contrat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

2. Déneigement des sites de boîtes postales communautaires
3. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Mandat à un acousticien
4. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Installation d'un plafond - *reporté*

E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement numéro 167 concernant la conservation de l'eau et une tarification pour l'usage de l'eau potable

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 166 permettant à certains véhicules tout terrain motorisés de circuler sur certains chemins municipaux

G Sécurité publique

1. Patrouille préventive et application des règlements municipaux
2. Inspection des bornes-fontaines et rinçage des réseaux d'aqueduc
3. Achat d'habits de combat pour le Service de sécurité incendie

H Transport routier

1. Prolongation du service de Transport collectif - *reporté*
2. Demande au MTQ pour feux de circulation

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Recours en injonction afin de forcer l'exécution de travaux au 3815, chemin du Lac-Boileau Ouest
2. Projet de rénovation dans le PIIA du secteur L'Annonciation - *reporté*
3. Demande à la MRC pour modification à son schéma d'aménagement

K Loisirs et culture

1. Évènement/compétition Moto-Cross
2. Acquisition et installation de clôtures au Camping Sainte-Véronique et à la Plage Michel-Jr-Lévesque

L Divers

1. Maintien du CAAF de l'entreprise H. Radermaker et Fils inc.

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

208/07-06-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

209/07-06-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE AU 10 MAI 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 ajournée au 10 mai 2010 dans les délais



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 ajournée au 10 mai 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

210/07-06-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE AU 17 MAI 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 ajournée au 10 mai 2010 et ajournée de nouveau au 17 mai 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 ajournée au 10 mai 2010 et ajournée de nouveau au 17 mai 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

Note : Mme Nicole Bouffard ainsi que MM. Michel Robidoux et Jean-Louis Boileau quittent la séance. Il est 19h54.

GESTION FINANCIÈRE

211/07-06-10

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2010

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de mai 2010 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 10984 à 11346) :	169 211,36 \$
Remises fédérales et provinciales :	67 525,10 \$
Comptes courants (ch. # 100636 à 100850) :	440 859,29 \$
Total :	677 595,75 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

212/07-06-10

TRAVAUX RELATIFS À LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : LIBÉRATION DE RETENUE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser, suite à l'acceptation provisoire des travaux par l'ingénieur de la Ville en date du 25 mai 2010, la libération de 50% de la retenue de 90 688,02 \$, soit la somme de 45 344,01 \$.

Que le solde de cette retenue soit libéré lors de l'acceptation finale, soit un (1) an après l'acceptation provisoire des travaux.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 MAI 2010

L'analyse des comptes à recevoir au 31 mai 2010, telle que préparée en date du 7 juin 2010 par Mme Nicole Bouffard, trésorière, est déposée au Conseil.

GESTION ADMINISTRATIVE

213/07-06-10

EMBAUCHE DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser et/ou d'entériner l'embauche de :

- M. Alexandre Leroux, à titre d'étudiant pour la station de lavage des bateaux à compter du 15 mai 2010;
- M. Marc-Antoine Daudelin, à titre d'étudiant pour la station de lavage des bateaux à compter du 15 mai 2010;
- Mme Katrine Martineau, à titre d'étudiante pour la station de lavage des bateaux à compter du 15 mai 2010;
- Mme Isabelle Maillé, à titre de gardien de nuit temporaire au camping à compter du 24 mai 2010;
- Mme Fanny Chagnon-Taillon, à titre d'étudiante au poste de sauveteur principal à la plage municipale du secteur Sainte-Véronique à compter du 19 juin 2010;
- Mme Karine Villeneuve, à titre d'étudiante au poste de sauveteur principal à la piscine municipale du secteur L'Annonciation à compter du 19 juin 2010;
- Mme Gabrielle Mathieu, à titre d'étudiante au poste de sauveteur adjoint à la plage municipale du secteur Sainte-Véronique à compter du 19 juin 2010;
- Mme Sabrina Larose-Gargantini, à titre d'étudiante au poste de sauveteur adjoint à la plage municipale du secteur Sainte-Véronique à compter du 19 juin 2010;
- Mme Evelyne Groulx, à titre d'étudiante au poste de sauveteur adjoint à la plage municipale du secteur Sainte-Véronique à compter du 19 juin 2010;
- M. Vincent Denis, à titre d'étudiant au poste de sauveteur adjoint à la piscine municipale du secteur L'Annonciation à compter du 19 juin 2010;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

- Mme Kloé Chagnon-Taillon, à titre d'étudiante au poste de sauveteur adjoint remplaçante à compter du 19 juin 2010;
- M. Jean-Philippe Gauthier, à titre d'étudiant au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- M. Marc-Antoine Denis, à titre d'étudiant au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- M. Ludovick Whear-Charette, à titre d'étudiant au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Vanessa Raymond, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Marylie Daigneault, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Joanie Lefebvre-Gaudreault, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Marilyse Lacasse Fauvel, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Maryse St-Germain, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Méane C. Robidoux, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Marilyne Perrier, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- Mme Gwendolyne Lavergne, à titre d'étudiante pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;
- M. Michael Brisebois, à titre d'étudiant pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;

conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

214/07-06-10

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-08 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'URBANISTES-CONSEILS POUR LA CONCEPTION D'UN DIAGNOSTIC URBANISTIQUE, D'UN PLAN D'URBANISME ET DE RÈGLEMENTS OBLIGATOIRES ET DISCRÉTIONNAIRES D'URBANISME : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à l'appel d'offres numéro 2010-08 sur invitation pour la fourniture de services professionnels d'urbanistes-conseils pour la conception d'un diagnostic urbanistique, d'un plan d'urbanisme et de règlements obligatoires et discrétionnaires d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la greffière adjointe a procédé, le 28 mai 2010 à 14h05, à l'ouverture des enveloppes générales reçues contenant une soumission;

CONSIDÉRANT que le Comité de sélection, tel que nommé par la résolution numéro 173/03-05-10, a procédé à l'étude de ces soumissions conformément aux documents de l'appel d'offres numéro 2010-08 daté du 3 mai 2010 dont voici les résultats :

Soumissionnaire	Pointage total intérimaire	
Urbacom consultants inc.	83/100	qualifié
Daniel Arbour & Associés (DAA) inc.	81/100	qualifié



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

CONSIDÉRANT que le Comité de sélection a procédé, le 1^{er} juin 2010, à l'ouverture des enveloppes contenant l' « offre de prix » des soumissionnaires ayant obtenu la note de passage de 70 points et plus requise par la Loi et que le résultat est le suivant :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)	Pointage final
Urbacom consultants inc.	90 300,00 \$	14,73
Daniel Arbour & Associés (DAA) inc.	89 171,25 \$	14,69

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge retienne les services de la firme Urbacom consultants inc., soit la firme ayant obtenu le meilleur rang et/ou pointage final après évaluation, au coût total maximum de 90 300,00 \$ incluant les taxes (soit un montant total maximum de 80 000,00 \$ avant taxes) tel que soumissionné en date du 27 mai 2010, pour la fourniture de services professionnels d'urbanistes-conseils pour la conception d'un diagnostic urbanistique, d'un plan d'urbanisme et de règlements obligatoires et discrétionnaires d'urbanisme, tel mandat professionnel devant être réalisé conformément aux documents de soumission de la Ville, soit à l'appel d'offres numéro 2010-08 sur invitation daté du 3 mai 2010.

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que la dépense liée au présent contrat soit prise à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité.

ADOPTÉE

215/07-06-10

DÉNEIGEMENT DES SITES DE BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'un contrat avec M. Maurice Ste-Marie relativement au déneigement de trente (30) sites de boîtes postales communautaires au coût de 2 150,00 \$ par année pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

216/07-06-10

TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : MANDAT À UN ACOUSTICIEN

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'entériner le mandat accordé à Octave acoustique inc., consultants en acoustique, pour la réalisation d'une étude sur l'impact acoustique causé par les modifications proposées au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, au coût de 6 500,00 \$ plus les taxes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

Que cette dépense soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 165 de la Ville du 19 avril 2010.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 167 CONCERNANT LA CONSERVATION DE L'EAU ET UNE TARIFICATION POUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil du règlement numéro 167 concernant la conservation de l'eau et une tarification pour l'usage de l'eau potable.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

217/07-06-10

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 166 PERMETTANT À CERTAINS VÉHICULES TOUT TERRAIN MOTORISÉS DE CIRCULER SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière mentionne l'objet ainsi que la portée du règlement numéro 166.

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 166 permettant à certains véhicules tout terrain motorisés de circuler sur certains chemins municipaux et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis dans les délais requis.

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 166 permettant à certains véhicules tout terrain motorisés de circuler sur certains chemins municipaux.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

218/07-06-10

PATROUILLE PRÉVENTIVE ET APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche de l'agence de « Sécurité des Deux-Rives » pour assurer la sécurité des citoyens de la Ville de Rivière-Rouge à compter du 4 juin 2010 et ce, jusqu'à la Fête du Travail, tel mandat pour un montant total n'excédant pas 15 000,00 \$.

ADOPTÉE

219/07-06-10

INSPECTION DES BORNES-FONTAINES ET RINÇAGE DES RÉSEAUX D'AQUEDUC

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

De mandater la firme Aqua Data Rive Nord pour la réalisation de l'inspection des bornes- fontaines et le rinçage unidirectionnel des réseaux d'aqueduc des secteurs L'Annonciation/Marchand au coût de 8 650,00 \$ plus les taxes et Sainte-Véronique au coût de 7 250,00 \$ plus les taxes, soit un total de 15 900,00 \$ plus les taxes.

Que les sommes nécessaires à ce mandat soient prises à même le budget de l'exercice en cours pour le secteur L'Annonciation/Marchand et à même le règlement d'emprunt numéro 131 (modifié par le 151) pour le secteur Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

220/07-06-10

ACHAT D'HABITS DE COMBAT POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de quatre (4) habits de combat pour le Service de sécurité incendie chez CMP Mayer au coût total de 4 387,00 \$ plus les taxes.

Que la présente dépense soit prise à même le budget de l'exercice courant.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

221/07-06-10

DEMANDE AU MTQ POUR FEUX DE CIRCULATION

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De présenter une demande à M. Pierre Lambert, directeur régional du ministère des Transports du Québec, afin que le MTQ procède à l'installation de feux de circulation de type architectural noirs s'harmonisant avec les lampadaires récemment installés dans le centre-ville de Rivière-Rouge

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

222/07-06-10

RECOURS EN INJONCTION AFIN DE FORCER L'EXÉCUTION DE TRAVAUX AU 3815, CHEMIN DU LAC-BOILEAU OUEST

ATTENDU QU' une partie du lot 33, du Rang 01, dans le Canton Marchand, circonscription foncière de Labelle (ci-après appelée la « Propriété ») est située sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge;

ATTENDU QU' il se trouve sur la Propriété un immeuble portant le numéro civique 3815, chemin du Lac-Boileau Ouest;

ATTENDU QUE par l'entremise de ses inspecteurs, la Ville a constaté sur la Propriété des contraventions à sa réglementation;

ATTENDU QUE la Ville ne peut tolérer les multiples contraventions à ses règlements municipaux;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

ATTENDU QUE les ou vers les 4 mai et 27 mai 2010, la propriétaire était formellement mise en demeure par les procureurs de la Ville de Rivière-Rouge afin de corriger les éléments qui contreviennent aux règlements et lois applicables sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge;

ATTENDU QUE la propriétaire n'a, en date d'aujourd'hui, toujours pas exécuté les différents travaux lui permettant de se conformer aux règlements et lois applicables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés, s.e.n.c.r.l., soit et est mandatée afin d'obtenir de la Cour supérieure les ordonnances nécessaires afin de rendre la Propriété conforme aux règlements et lois applicables sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

223/07-06-10

DEMANDE À LA MRC POUR MODIFICATION À SON SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

CONSIDÉRANT que le but du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle était de préserver et protéger l'étalement du développement résidentiel autre que dans les zones du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT que tout développement résidentiel est actuellement interdit dans la zone péri-urbaine;

CONSIDÉRANT que tout développement résidentiel est permis dans les zones rurales, de villégiature, etc., sans préserver et protéger l'étalement du développement résidentiel;

CONSIDÉRANT que les réseaux d'égout et d'aqueduc des périmètres urbains sont déjà saturés;

CONSIDÉRANT que les développements résidentiels impliquant la construction de nouveaux réseaux d'égout et d'aqueduc sont énormément coûteux et peu rentables pour les promoteurs potentiels;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge désire préconiser le développement dans son périmètre urbain ainsi que dans la zone péri-urbaine afin de densifier à même ou à proximité de son périmètre urbain;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De demander à la MRC d'Antoine- Labelle de modifier son schéma d'aménagement révisé (article 3.2.3, objectifs 14 et 15) à l'effet de permettre le développement résidentiel dans la zone péri-urbaine au même titre que les normes du périmètre urbain tout en protégeant les raccordements à la route 117 et au parc linéaire.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

LOISIRS ET CULTURE

224/07-06-10

ÉVÈNEMENT/COMPÉTITION MOTO-CROSS

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 500,00 \$ au Club Motocross Rivière-Rouge pour la tenue d'un évènement/compétition qui aura lieu les 20 et 21 juin 2010.

D'autoriser également le Service des travaux publics à apporter une assistance technique (machinerie et main-d'œuvre pour une valeur approximative de 2 800,00 \$) pour cet évènement.

ADOPTÉE

225/07-06-10

ACQUISITION ET INSTALLATION DE CLÔTURES AU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE ET À LA PLAGE MICHEL-JR-LÉVESQUE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition et l'installation de clôtures au Camping Sainte-Véronique ainsi qu'à la Plage Michel-Jr-Lévesque au coût de 15 303,60 \$ plus les taxes chez Clôtures et Rampes Bellerive inc.

Que cette dépense soit prise à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et remboursé sur une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE

DIVERS

226/07-06-10

MAINTIEN DU CAAF DE L'ENTREPRISE H. RADERMAKER ET FILS INC.

CONSIDÉRANT que l'entreprise Henri Radermaker & Fils inc., située à Rivière-Rouge, bénéficie d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF);

CONSIDÉRANT que, compte tenu de la situation financière actuelle de l'entreprise, la perte du CAAF à l'usine de Rivière-Rouge lui occasionnerait de lourdes conséquences;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de maintenir le CAAF de l'entreprise Henri Radermaker & Fils inc à son usine de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

227/07-06-10

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit ajournée au lundi 14 juin 2010 à 18h30 et que l'ordre du jour comprenne, entre autres, les sujets suivants :

1. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge :
Installation d'un plafond
2. Prolongation du service de Transport collectif
3. Projet de rénovation dans le PIIA du secteur L'Annonciation.

Il est 20h35.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe